

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Arnon, Cher et Yèvre à VIERZON

3-Carte de zonage réglementaire

Planche Est

Janvier 2007



LEGENDE

- Contour de la zone inondable
- Zone hors d'eau
- Limite d'un secteur d'aléa
- Zone inondable A :
 - Secteur d'aléa 1 : Aléa moyen : profondeur de submersion < 1m et 50m en arrière de digue
 - Secteur d'aléa 2 : Aléa 2 : Aléa fort : profondeur de submersion > 1m
 - Autre secteur d'aléa 2
- Zone inondable Ae (zone industrielle "Les Forges")
- Zone inondable B.
- Zone inondable Be.

0m 500m Echelle : 1/5.000 ème

Index	Date	Modifications	Étabi par :	Vu et validé par :	Approuvé par :
A	06/09/2002	Sortie document	A. JUBAULT	ALMANDAT	
B	08/03/2003	Modifications suite à la réunion du 25/09/02			
C	27/11/2003	Modifications suite au décret du 15/12/02			
D	16/07/2003	Modifications suite à la réunion du 03/12/02			
E	14/07/2003	Modifications suite à la réunion du 18/06/03			
F	04/08/2003	Modifications suite à la réunion du 06/07/03			
G	27/02/2003	Modifications suite à la réunion du 05/09/03			
H	04/02/2003	Modifications suite à l'enquête publique de 17 mai 2004			
I	14/10/2005	Modifications suite à la réunion du 20/10/2005			
J	27/11/2005	Modifications suite à la réunion du 18/11/2005			
K	24/11/2007	Modifications suite à l'enquête publique de 24/09/2006			